

# Pour que les bonnes intentions se concrétisent – Principes fondamentaux d'une promotion de la santé durable

B. Somaini, F. Kuchler

Public Health est l'action commune de la société pour protéger et promouvoir la santé de la population d'un pays. Alors que la prévention est centrée sur des interventions précises destinées à éviter maladies, accidents ou autres risques – dans une démarche orientée vers les problèmes, la promotion de la santé vise à renforcer les ressources existantes. Ces ressources peuvent être physiques ou psychosociales, venir de l'intérieur ou de l'extérieur. Aux termes de l'article 19 LAMal, la Fondation suisse pour la promotion de la santé – Fondation 19 a pour mission de développer toutes les possibilités en faveur de la promotion de la santé de l'ensemble des personnes vivant en Suisse.

En 1986, la Charte d'Ottawa a permis de définir la promotion de la santé de manière systématique, suivant la conviction que «si les hommes dans leurs activités quotidiennes, si les associations et organisations sociales, si les gouvernements, l'Organisation mondiale de la Santé et tous les groupements concernés unissent leurs forces au service des valeurs morales et sociales de cette charte et développent des stratégies de promotion de la santé, «la santé pour tous en l'an 2000» peut devenir réalité» [1]. On entend souvent l'objection que l'an 2000 est arrivé et que tous les hommes ne sont pas pour autant en bonne santé. Cette remarque passe à côté de la question: il s'agit de promouvoir la santé optimale pour chacun, et non «la santé comme état final».

Correspondance:  
Dr Bertino Somaini  
Dr Felix Kuchler  
Fondation suisse pour la promotion  
de la santé – Fondation 19  
Av. De la Gare 52  
CH-1003 Lausanne

## Bases de la Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé

1. Développement d'une politique de promotion de la santé
2. Création de conditions environnementales favorables
3. Promotion d'activités associatives
4. Développement des compétences personnelles
5. Réorientation des services de santé

## Points de départ pour une promotion de la santé durable

Les points suivants, fixés par la Charte d'Ottawa, constituent les fondements d'une promotion de la santé globale, intégrée et durable [2]:

### 1. Développement d'une politique de promotion de la santé

Cela ne comprend pas seulement la politique de santé au sens strict du terme, mais touche également des domaines tels que la politique sociale, la politique des transports ainsi que la politique économique et financière d'un pays. De manière générale donc, des processus et des décisions politiques qui ont ou peuvent avoir des répercussions sur la santé de la population.

### 2. Création de conditions environnementales favorables

Un environnement optimal, bénéfique à la promotion de la santé, favorise l'émergence et l'assimilation de modes de vie sains. Il assure les conditions économiques et écologiques indispensables à leur expression.

### 3. Promotion d'activités associatives

Communautés, associations et familles doivent être encouragées à exprimer leurs préoccupations, à développer des solutions actives et à les mettre en pratique. C'est la meilleure façon de promouvoir l'autonomie, ainsi que la liberté de choix des groupes d'intérêts publics et privés.

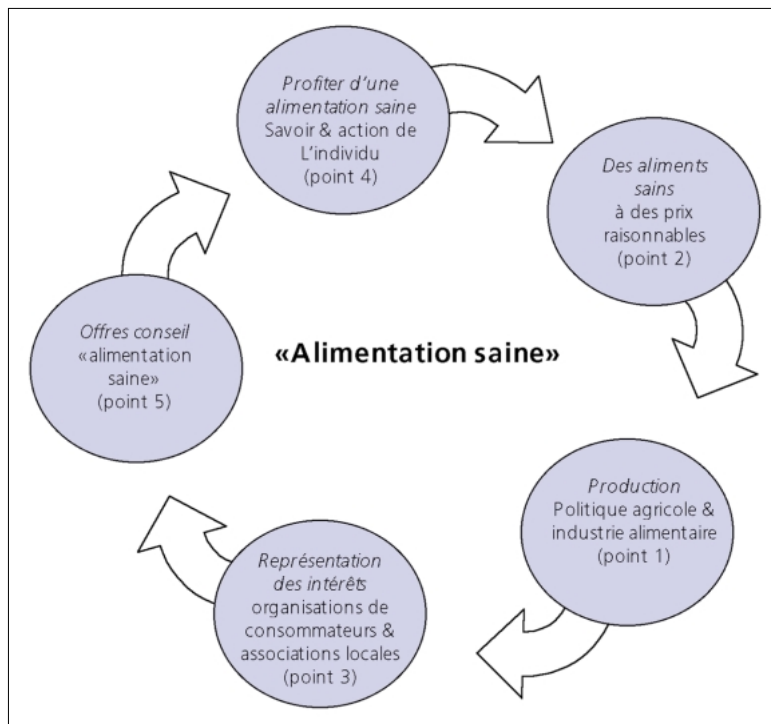
### 4. Développement des compétences personnelles

Promouvoir la santé signifie inciter les gens à s'informer pour pouvoir changer de point de vue et adapter leur comportement en conséquence. C'est la confiance en ses propres possibilités qui permet à l'homme de concevoir sa vie en toute connaissance de cause. Tout particulièrement durant l'enfance et l'adolescence, il convient de favoriser la confiance en soi et la capacité à s'assumer.

### 5. Réorientation des services de santé

Il faut élargir le champ des services de santé pour développer un système de soins «orienté vers une meilleure promotion de la santé, bien au-delà des seules prestations de soins médicaux et curatifs» [1].

Figure 1  
Accès systémique à la promotion de la santé à partir de l'exemple de l'alimentation.



Il faut encourager les personnes en bonne santé elles-mêmes à adopter un mode de vie sain et un comportement adapté, et les y aider.

Ces cinq points de la Charte d'Ottawa montrent que la promotion de la santé suit nécessairement une démarche systémique, c'est-à-dire interactive. Prenons comme exemple l'alimentation (Fig. 1).

Une alimentation saine suppose chez l'individu des capacités et des connaissances adaptées, ainsi que la possibilité de les mettre en pratique au quotidien (point 4). Ceci n'est réalisable que lorsque des aliments sains sont proposés à des prix raisonnables et en quantité suffisante (point 2). A ce niveau, ce sont la politique agricole et l'industrie alimentaire qui sont mises à contribution (point 1). Les organisations de consommateurs et autres associations locales tentent de faire entendre leurs préoccupations (point 3). Tant dans le domaine médical qu'en dehors du secteur santé traditionnel (par exemple, l'hôtellerie-restauration), un conseil ciblé sur l'alimentation saine s'avère important et encourage le développement des compétences individuelles (point 5).

Si dans tous les domaines importants, on place la notion d'«alimentation saine» au premier plan, on peut espérer obtenir une efficacité optimale, à savoir la préservation et l'amélioration de la santé de toutes les couches sociales.

#### Fondation suisse pour la promotion de la santé – Fondation 19

La Fondation suisse pour la promotion de la santé a été créée en application de l'article 19 de la Loi fédérale sur l'Assurance maladie du 18 mars 1994 (LAMal). Elle est placée sous la surveillance du Conseil fédéral. Le but de la Fondation est d'initier, de coordonner et d'évaluer les mesures en faveur de la promotion de la santé au profit de toutes les personnes vivant en Suisse.

#### La Fondation suisse pour la promotion de la santé – Mission et visions d'avenir

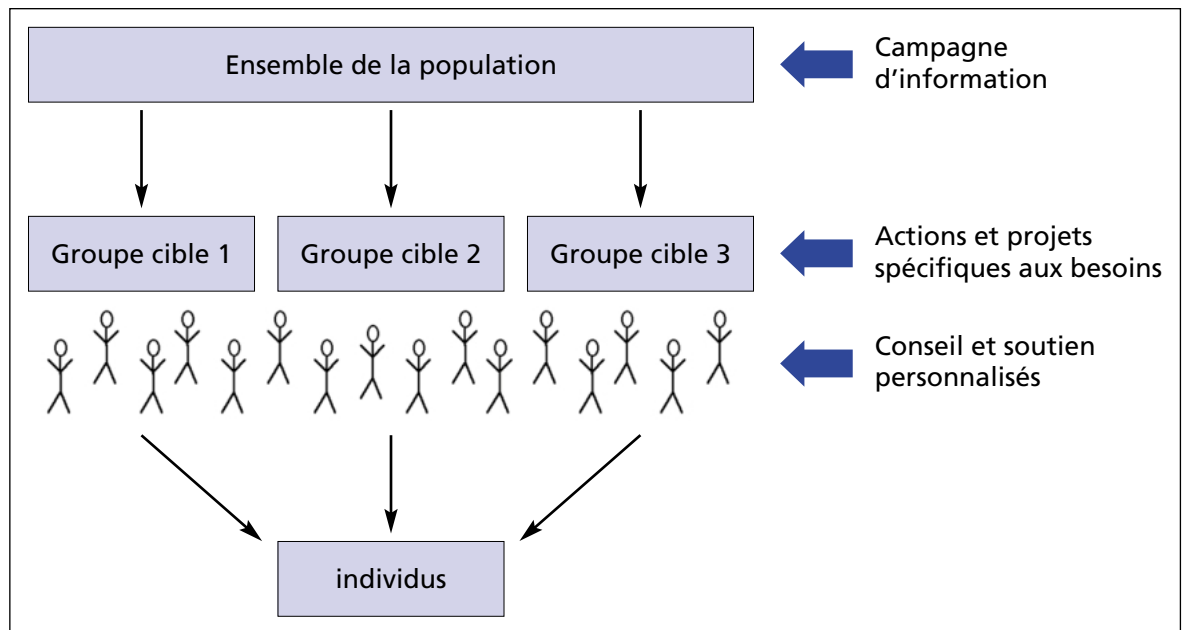
Il s'agit d'une part de ne pas perdre de vue l'objectif à long terme: la promotion de la santé, équilibrée dans les cinq domaines de son action. D'autre part, il faut procéder à la mise en œuvre pragmatique et progressive des processus de transformation nécessaires. Il existe déjà en Suisse de nombreuses activités positives – dans les années à venir, il convient de les fixer, de définir leur interaction et de les optimiser. Conformément à son contrat [3], la Fondation suisse pour la promotion de la santé – Fondation 19, se charge de cette mission en Suisse.

Suivant l'objectif poursuivi, il est prévu de s'adresser à la population suisse dans son ensemble, ou de soutenir des actions et des projets régionaux. Ces projets ne seront véritablement efficaces que s'ils relèvent de l'initiative des personnes concernées qui les mettront elles-mêmes en œuvre. Pour que les messages et les propositions soient suivis d'effets, conseil et soutien personnalisés sont de première importance.

Comme les sondages le confirment, les spécialistes du secteur médical, en particulier les médecins [4], bénéficient d'une grande crédibilité au sein de la population. Ils sont souvent les premiers qu'elle interroge sur les problèmes de santé. Grâce à leur réputation, les médecins peuvent faire beaucoup en matière de conseil. Sans compter qu'un médecin compétent a accès à tout un réseau de spécialistes, qu'il s'agisse de l'alimentation, de l'activité physique ou de la détente.

Les praticiens ont également accès à un large champ environnemental: famille, école, travail. Au niveau politique, la possibilité reste ouverte d'initier ou d'encourager des entités vivantes de promotion de la santé dans le cadre de la commune et du canton, comme à l'échelle fédérale. Il revient à certains groupements (médecins favorables à la protection de l'environnement, médecins actifs au sein de différentes commissions, etc.) d'assumer cette mission.

Figure 2  
Niveaux d'approche de la diffusion de l'information.



### Empowerment

L'une des préoccupations centrales de la promotion pour la santé est d'aider l'individu et le groupe à sortir de leur rôle passif pour devenir actifs et créateurs (Empowerment). Jusqu'à présent, on a eu tendance à sous-estimer les forces mentales. Mais si la volonté de chacun est primordiale, n'oublions pas que le soutien familial et associatif est aussi nécessaire.

Les facteurs essentiels de l'empowerment:

- Accès à toutes les informations importantes;
- développement/épanouissement de nouvelles capacités et compétences;
- possibilité de choisir et de prendre des décisions soi-même;
- possibilité de contrôler les situations et les procédures;
- compétence active au sein d'un groupe;
- Reconnaissance et soutien de l'entourage.

L'approche globale et intégrée d'une promotion durable de la santé se situe donc à trois niveaux: message général à l'attention de l'ensemble de la population via les médias (campagne), renforcement du ou des messages à l'attention de certains groupes cibles et conseil personnalisé.

### Eveiller la conscience, inciter à l'action

Afin d'encourager le processus d'empowerment dans la population, la Fondation lance le 28 mars 2000 une campagne à grande échelle qui présentera de manière humoristique et suggestive informations et propositions sur les thèmes activités physiques, alimentation et détente.

Dans le cadre de ces «conseils santé», il s'agit tout d'abord d'informer les intéressés de façon significative. Pratiquer la menace à des fins éducatives est rarement couronné de succès. On n'a pas vu souvent la peur faire changer de comportement de façon durable et positive, elle annihile plutôt les capacités d'apprendre et d'agir. Si l'on souhaite modifier des comportements bien ancrés par la tradition et l'habitude, il est peu productif de se contenter de mettre le doigt sur le problème. Cela ne fait qu'entretenir les vieux préjugés. Il vaut mieux mettre en scène ce qui est «bon» et souhaitable au moyen d'exemples concrets (se détendre au travail en faisant une petite pause toutes les heures, par ex.). Certaines personnes mettront très rapidement ces idées à profit. Dans le meilleur des cas, on devrait voir se développer une tendance qui s'étendra ensuite à tout un groupe. Il y aura aussi des comportements réactionnaires qui seront difficiles à changer avant la génération suivante.

En ce qui concerne la partie informative, la campagne s'appuie sur des annonces et des spots télévisés, un site Internet, des brochures et des informations médias. Afin que les mots soient effectivement suivis d'effets, on propose des exemples concrets d'activité physique, par ex. Ils sont si simples que tout le monde doit pouvoir participer.

La campagne pour la promotion de la santé est basée sur trois axes: connaissance – opinion – comportement. Pour avoir un impact durable, elle est prévue sur une période de plusieurs années. Sa planification flexible permet de prendre en compte les suggestions de la base et des organismes partenaires, puis de les mettre en œuvre.

#### Références

- 1 Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé, 1986.
- 2 Vuille JC. Promotion de la santé – pourquoi? Bulletin des médecins suisses 1989;70(20):854–9.
- 3 Article 19 de la Loi fédérale sur l'Assurance maladie, 1999, p. 7.
- 4 «Que fait la population suisse pour sa santé?», Questionnaire de santé 2000 à l'initiative de la Fondation suisse pour la promotion de la santé – Fondation 19. Les résultats de cette étude seront publiés en mars 2000.

## Facharztprüfung zur Erlangung des Facharztstitels FMH für Allergologie und Klinische Immunologie

Aufgrund des Prüfungsreglementes, welches am 1. Juli 1995 in Kraft gesetzt wurde, ist die Teilnahme an der Facharztprüfung für diejenigen Kandidatinnen und Kandidaten Voraussetzung für die Erlangung des Facharztstitels Allergologie und Klinische Immunologie, welche ihre Weiterbildung in Allergologie und Klinischer Immunologie bis am 30. Juni 1996 nicht abgeschlossen hatten. Es empfiehlt sich, die Facharztprüfung frühestens im letzten Jahr der regulatorischen Weiterbildung abzulegen (Art. 23 WBO).

Ort: Inselspital, Allergologisch-immunologische Poliklinik, Bern.

Datum: Donnerstag, 7. September 2000.

Prüfungsgebühr: Die Fachgesellschaft erhebt eine Prüfungsgebühr von Fr. 500.-.

**Anmeldung:**

Sekretariat SGAI, Frau Therese Kaspar,  
Gryphenhübelweg 40, Postfach, 3000 Bern 6,  
Tel. 031 359 90 91, Fax 031 359 90 92,  
E-Mail [sgai@bluewin.ch](mailto:sgai@bluewin.ch)

Anmeldefrist: 31. Mai 2000

## Examen de spécialiste en vue de l'obtention du titre de spécialiste FMH en allergologie et immunologie clinique

Conformément au règlement d'examen qui est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 1995, la participation à l'examen de spécialiste est une condition requise pour les candidats à l'obtention du titre de spécialiste FMH allergologie et immunologie clinique qui n'avaient pas terminé leur formation postgraduée en allergologie et immunologie clinique le 30 juin 1996. Il leur est recommandé de passer l'examen de spécialiste au plus tôt durant la dernière année de leur formation postgraduée réglementaire (art. 23 RFP).

Lieu: Hôpital de l'Île, Policlinique d'allergologie et d'immunologie, Berne.

Date: Jeudi, le 7 septembre 2000.

Taxe d'examen: La société de discipline médicale prélève une participation aux frais de Fr. 500.-.

**Inscription:**

Secrétariat SSAI, Madame Therese Kaspar,  
Gryphenhübelweg 40, case postale, 3000 Berne 6,  
tél. 031 359 90 91, fax 031 359 90 92,  
e-mail [sgai@bluewin.ch](mailto:sgai@bluewin.ch)

Délai d'inscription: le 31 mai 2000